



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Loire-Atlantique

Assemblée Générale du 20 novembre 2021

Elle s'est tenue cette année au lycée Les Bourdonnières de Nantes en présence de 22 adhérents auxquels il faut rattacher 18 procurations.
Les rapports présentés portaient sur l'**année civile 2020**.

Rapport moral du président

La crise sanitaire covid qui a surgi en février-mars 2020 a freiné considérablement les activités de la section, et comme la plupart des associations, nous sommes restés de longs mois en situation de quasi retrait puisqu'aucune rencontre en présentiel n'a pu avoir lieu entre mars et septembre. L'année 2020 n'a été en grande partie qu'une succession d'annulations ou de reports de ces différentes rencontres. Néanmoins cette période compliquée ne nous a pas empêchés de travailler et de faire vivre l'Amopa 44.

Comme chaque année et conformément à ses missions statutaires, grâce au travail mené par son Comité Consultatif départemental, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Loire Atlantique a agi dans trois domaines : la **promotion de l'Ordre**, l'**éducation** avec les établissements scolaires, la **culture** et la **convivialité** entre ses membres. Nous avons également poursuivi nos efforts de communication à l'aide essentiellement du site internet. Enfin même si ce phénomène touche de nombreuses associations comparables à la nôtre, le nombre de nos adhérents est toujours à la baisse, et il nous faudra dans l'avenir redoubler d'efforts pour au moins le maintenir.

Le travail du Comité consiste à programmer, organiser puis faire le bilan des différentes activités. Le Bureau se réunit aussi très régulièrement, au moins une fois avant chaque Comité consultatif. Ajoutons que la liaison avec les instances nationales se fait essentiellement par le président et les autres membres du bureau. Malheureusement en 2020 toutes les rencontres ont été annulées.

L'Ordre des palmes Académiques a été créé en 1955, et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques en 1962. L'AMOPA regroupe des personnes titulaires des Palmes Académiques, et s'efforce de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre, à travers notamment la cérémonie de remise des décorations qui a pu cette année se tenir le 21 janvier. Il n'y a pas eu pour nous d'autres cérémonies officielles, en raison de la crise covid.

Avec les établissements scolaires, et grâce au soutien de la Direction Académique, les concours ont pu se dérouler avec même davantage de participants. Ainsi les jeunes ont pu montrer leur savoir-faire dans les domaines de l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles. Ils ont pu aussi profiter des beaux prix qu'offre à leur intention la ville de Nantes.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'ANMONM (association nationale des membres de l'ordre national du mérite) afin de poursuivre jusqu'à son terme l'édition 2019-2020 du concours bisannuel « Arts plastiques-arts visuels ». Ces partenariats avec l'ANMONM, mais aussi avec *Les relais de la Mémoire* et l'AFDET (association pour le développement de l'enseignement technique) permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves et de profiter des apports mutuels entre associations.

L'objectif de convivialité de l'AMOPA n'a pas pu être poursuivi comme nous l'aurions souhaité au cours de cette année 2020. Le Comité n'a organisé qu'une seule

sortie en Vendée fin septembre alors qu'elle était prévue initialement en mai. D'autres sorties et rencontres ont dû être annulées ou reportées. Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles et de rencontres amicales qui n'ont pas eu lieu, à notre grand regret.

Nos efforts de communication se sont poursuivis en 2020 : à chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes rendus sont faits également après chaque sortie afin d'enrichir le site internet de l'association. Ce site, de plus en plus consulté, constitue pour notre association un merveilleux outil de communication à la fois pour nos adhérents et pour toutes celles et ceux qui, de l'extérieur, cherchent à savoir qui nous sommes et ce que nous faisons.

J'ajoute pour mémoire que l'AMOPA nationale a également son site, récemment rénové, et édite sa revue trimestrielle « La revue de l'AMOPA » que nos adhérents connaissent bien.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, mais aussi développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents et d'attirer de nouveaux titulaires des Palmes, retraités ou actifs, qui soient tentés de nous rejoindre..

Pascal BICHON, président

Rapport d'activités

La situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire de la covid nous amène à rendre un rapport d'activités plus réduit pour l'année 2020. Malgré les conditions difficiles et l'obligation de confinement, nous avons pu maintenir les liens, car nos réunions de bureau et de comité ont pu être organisées en visio-conférence.

Réunion Institutionnelle. La cérémonie de remise officielle des insignes des Palmes Académiques s'est déroulée le 21 janvier 2020 au Conseil Départemental en présence de Claude d'Harcourt (Préfet), William Marois (Recteur), Philippe Grosvalet (Président du CD) et Philippe Carrière (DSDEN). 17 personnes ont été décorées (10 chevaliers, 5 officiers et deux commandeurs.)



Cérémonie de remise des insignes



Les concours.

Concours nationaux annuels :

Plaisir d'écrire et Plaisir de dire

16 établissements se sont inscrits et 176 productions d'élèves nous sont parvenues (+138% par rapport à l'année précédente).

Le jury a décerné 62 prix départementaux et proposé 20 copies au niveau national. Deux élèves de Loire-Atlantique ont reçu un 1^{er} prix national de poésie.

La municipalité de Nantes, comme à l'accoutumée, nous a dotés d'ouvrages à remettre aux lauréats départementaux. Covid oblige, la cérémonie officielle de remise des prix à l'hôtel de ville de Nantes n'ayant pu s'y dérouler, les membres du comité se sont rendus en juin/juillet 2020 dans les 16 établissements concernés pour y procéder à la remise des prix.

Concours Arts plastiques/Arts visuels 2019-2020

Ce concours bisannuel, organisé en partenariat avec l'ANMONM (association nationale des membres de l'ordre national du mérite), s'est déroulé dans des conditions très particulières mais il a quand même pu avoir lieu, avec 15 établissements inscrits et 6 œuvres rendues par les élèves. Le jury, qui n'a pu se réunir que le 2 octobre 2020 a pu apprécier les productions de qualité réalisées et décerner 4 prix aux élèves et à leurs professeurs.

La remise des prix ne s'est pas faite comme d'habitude, non plus, puisque les deux présidents, Monsieur AUMON et Monsieur BICHON ont dû attendre le mois de janvier 2021 pour se rendre dans les 4 établissements comptant des lauréats pour



remettre les prix, à savoir des chèques d'un montant total de 650 euros offerts par les deux associations. À souligner l'énorme travail réalisé en 2020 par les équipes de jurés (lecture des copies, l'évaluation, la sélection des lauréats, le classement...), les remises de prix aux quatre coins du département assurées par les membres du comité et de l'ANMONM, ainsi que la mobilisation de tous pour la réussite des différentes opérations.

Rapport financier

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2020 qui révèle un solde excédentaire.

Les activités de vie associative présentent un solde positif d'environ 2.700 euros qui comprend le remboursement de 2.000 euros d'Athéna.

Quant aux activités d'utilité publique, elles ont engendré un déficit attendu de 200 euros : les ressources ne sont constituées que par les dons reçus ; les frais liés au concours « *Défense et Illustration de la Langue française* » et « *Arts Plastiques* » en collaboration avec l'ONM, sont assurés principalement par l'Inspection Académique et la Mairie de Nantes. Cette année, nous avons à nouveau subventionné à hauteur de 200 euros l'association des *Relais de la Mémoire*, organisatrice du Concours National de la Résistance et de la Déportation sur le département.

	Produits	Charges	Solde
Activités de Vie associative	7.128,22 €	4.417,36 €	2.710,86 €
Activités d'Utilité publique	0,00 €	200,00 €	-200,00 €
Solde de l'année 2020	7.128,22 €	4.617,36 €	2.510,86 €

Suite à cet exercice, l'évolution des réserves de la section départementale se répartit ainsi :

	31/12/2019	année 2020	31/12/2020
Vie associative	11.990,96 €	2.710,86 €	14.701,82 €
Utilité publique	0,00 €	- 200,00 €	-200,00 €
Réserves au 31 décembre	11.990,96 €	2.510,86 €	14.501,82 €

Après intervention des vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE et leur rapport favorable, le compte financier 2020 est approuvé à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

Jean-Pierre CHAUZEIX, trésorier

Vie de l'association.

Elle s'est poursuivie, rythmée par la succession des bureaux (6 fois) et des comités consultatifs (5 fois). L'Assemblée Générale prévue le 14 mars au lycée Mandela n'a pas pu se réunir, reportée au 10 octobre, elle a finalement été annulée. Nous avons dû procéder au dépouillement des votes par correspondance le 14 octobre.

Sorties culturelles.

- **Journée en Vendée** le 29 septembre 2020. Pour des premières retrouvailles après le confinement, un groupe d'amopaliens s'est déplacé en Vendée sur les traces de l'histoire de la région. Il faut en remercier Achille Villeneuve initiateur et organisateur de cette journée.



La matinée a été consacrée à la visite du musée des sciences de Réaumur dans l'univers de René-Antoine Ferchaud de Réaumur (1683-1757). Après un repas authentiquement vendéen, le groupe a visité le musée de la France protestante de l'Ouest au Bois Tiffroy à Monsireigne. Une visite passionnante remplie de documents rares, commentée par un ancien pasteur enthousiaste et foisonnant de culture. Une belle journée.

Le **voyage en Albanie** initialement programmé en septembre a dû être reporté pour cause de Covid et de restriction des échanges internationaux, ainsi que le traditionnel **déjeuner des Palmes** prévu le 12 décembre au Château de La Gournerie à Saint-Herblain.

Comme vous le constatez, malgré un contexte compliqué, l'Amopa44 a maintenu au maximum ses activités et entretenu la flamme associative.

Christine Bleunven-Fournier, Catherine Flécher, Guy Renaudeau.

Trouvez **comptes rendus détaillés**
et galeries de **photos** sur notre site
www.amopa44.fr